

Faites connaître CANOL autour de vous !

Nous venons d'éditer un nouveau document CANOL décrivant les actions de l'association depuis sa création. Il vous est remis ci-joint. Vous pouvez le photocopier et vous en servir pour faire connaître CANOL à vos amis !

Pourquoi nos collectivités cachent-elles ce que fait une partie de leur personnel ?

- Au Grand Lyon, ce sont 174 employés, qui ne sont pas classés dans le bilan social,
 - A la ville de Lyon ce sont 134 personnes classées « hors effectifs »
 - Au Conseil Général, ce sont 176 postes qui sont oubliés dans les services centraux !
- Après plusieurs échanges de courrier, le Grand Lyon nous a indiqué que 137 personnes étaient détachées dans d'autres organismes, 24 auprès d'associations de personnel et 13 auprès des syndicats.
- La ville de Lyon, après recours à la CADA (commission d'accès aux documents administratifs), vient de nous révéler que 91 étaient en arrêt de longue maladie et que 25 étaient représentants permanents du personnel.
- Enfin le Conseil Général ne nous a pas encore répondu ! Nous allons vérifier le bien-fondé de ces affectations.

Quelle est la part de votre revenu versée à l'Etat ?

Tout ce que vous avez gagné du 1^{er} janvier au 16 juillet 2004 est pour l'Etat... Vous trouvez ça normal ?



ENSEMBLE RÉAGISSONS !
CONTRIBUABLES ASSOCIÉS
MOYEN DE DÉPENSES PUBLIQUES C'EST TROP D'IMPÔTS

En 2004, le poids de la dépense publique atteindra 53,9 % du produit intérieur brut (PIB). Conséquence : 53,9 % de l'argent que vous gagnerez cette année servira à financer l'Administration française ! Cela signifie concrètement que, du 1^{er} janvier au 15 juillet au soir, soit pendant 197 jours, nous avons travaillé uniquement pour l'Etat ! Alors, réagissez et rejoignez Contribuables Associés.

Contribuables Associés, 42 rue des Jeûneurs, 75002 Paris - Tél. : 01 42 21 16 24 - www.contribuables.net

Un des effets des grèves sauvages de l'EDF

Un de nos adhérents, chirurgien de Lyon, nous a informé que, le 9 juin 2004, une de ses interventions a été interrompue deux fois à quelques minutes d'intervalle suite à des coupures intempestives de courant. Heureusement le groupe électrogène de secours a pu prendre le relais pour terminer l'opération. Mais les autres opérations prévues ce jour-là ont dû être ajournées par mesure de précaution.

Grèves

Sous l'effet de la réforme des retraites et de la décentralisation, plus de 4 millions de journées de grève ont été observées en France l'an dernier, dont 2,8 millions à l'Education Nationale et 417 000 à l'Economie et aux Finances.

Selon Contribuables Associés

Contribuables Associés a invité chacun des 577 députés français à s'engager à soutenir quatre mesures ou propositions de loi favorables aux contribuables :

- Argus 1 : instaurer l'exercice démocratique du droit de grève dans les services publics (proposition Giro)
- Argus 2 : supprimer les droits de succession (proposition Luca)
- Argus 3 : moderniser les moyens de contrôle parlementaire sur la dépense publique (amendement Fourgous)
- Argus 4 : baisser l'impôt sur le revenu de 5% en 2005.
- Le tableau ci-dessous rend compte des réponses reçues des députés du département sur ces 4 mesures de bon sens :

Nom du député	Argus 1	Argus 2	Argus 3	Argus 4	Cote
COCHET Philippe	oui	oui	-	oui	75%
COMPARINI Anne-Marie	-	-	-	-	0%
DAVID Martine	-	-	-	-	0%
DUBERNARD Jean-Michel	-	-	-	-	0%
FENECH Georges	-	-	-	-	0%
GAUTIER Nathalie	-	-	-	-	0%
GERIN André	-	-	-	-	0%
GUILLOTEAU Christophe	oui	oui	oui	-	75%
HAMELIN Emmanuel	oui	-	-	-	25%
LAMY Robert	oui	-	-	-	25%
PERRUT Bernard	oui	oui	-	-	50%
PHILIP Christian	-	-	-	-	0%
TERROT Michel	oui	oui	-	-	50%

Déficit de la réunion préparatoire au sommet mondial sur la société de l'information

La ville de Lyon avait demandé à la « Fondation Scientifique de Lyon et du Sud-Est d'organiser à Lyon une réunion la veille du sommet mondial sur la société de l'information qui a eu lieu à Genève les 4 et 5 décembre 2003.

Les collectivités territoriales avaient déjà contribué pour 786 000 € à cette manifestation, qui met en avant « le logiciel libre, la solidarité numérique et la gouvernance de l'Internet »... vaste programme !

Un déficit de 214 230 € a été constaté : les contribuables devront donner encore 150 000 € au titre du Grand Lyon et 64 230 € au titre de la ville !

La facture de Lyon Confluence s'alourdit !

La ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) de Lyon Confluence a revu son « bilan prévisionnel pour 2001/2016 ». Le coût de l'opération sera de 193 millions d'euros HT.

Le bilan « s'équilibre » par les recettes de la vente des terrains et des ouvrages, par une participation des constructeurs au financement des établissements publics... et par une participation de la Communauté Urbaine de 91 millions d'euros, en hausse de 13% par rapport au budget 2003!

Pourquoi augmente-t-on les impôts à Ecully ?

Nous nous sommes à plusieurs reprises indignés de l'augmentation abusive des impôts locaux à Ecully en 2003 (cf bulletin CANOL n° 15).

Finalement le compte administratif 2003 fait apparaître un excédent de 1 107 000 euros : 61 euros par habitant ou 246 euros pour un foyer de 4 personnes !

On aurait mieux fait de laisser cet argent dans la poche des Ecullois... qui attendent donc une baisse des taux pour 2005 !

Nos collectivités territoriales persistent à ignorer les limites de leurs compétences !

En attendant le jugement du Tribunal Administratif, suite à l'action que CANOL a menée contre la création par le **Grand Lyon** et la Générale des Eaux d'une fondation pour aider les pays du tiers-monde dans le domaine de l'eau, le Grand Lyon vient d'attribuer des subventions de 30 000 € et 20 000 € pour alimenter en eau potable les quartiers périphériques de Ouagadougou et de Mahajunga (Madagascar) !

La ville de Lyon, quant à elle, vient de donner 20 000 € pour éditer un bulletin diffusé aux pharmaciens afghans !

Le Département du Rhône finance une étude du G.E.R.A. (Groupe d'Etude des Relations Asymétriques) : ce laboratoire en Psychologie Sociale de l'Université Lyon 2 cherche à mieux comprendre et mesurer les enjeux psychologiques des jurés de cour d'assises.

Il est indispensable que ces collectivités recentrent leurs dépenses sur le bien-être de leurs habitants et sur eux seuls !

Des mesures simples pour rétablir les comptes de la Sécurité Sociale!

Notre gouvernement manque cruellement d'imagination pour équilibrer les comptes de la Sécu... **alors qu'il suffirait d'appliquer les mêmes règles de cotisation pour le public que pour le privé (cf bulletin CANOL n°12) :**

1. Faisons cotiser les fonctionnaires sur leurs primes !
2. Exigeons que les fonctionnaires paient 0,75% au lieu de 0% en assurance maladie !
3. Demandons à l'Etat d'appliquer les mêmes taux de charges patronales que pour le privé (12,8% au lieu de 11,5% pour l'assurance maladie, 2% au lieu de 0,5% en accidents du travail,... !
4. Supprimons les jours de carence pour les fonctionnaires en arrêt de travail (plus du double de congés maladie que dans le privé) !

Ces mesures combleraient plus que le déficit actuel !

Si on ne veut pas les mettre en oeuvre, il suffirait que les remboursements des fonctionnaires soient proportionnels aux cotisations versées, ce qui serait la stricte application du principe d'égalité de tous devant les charges publiques !

Combien a coûté aux Lyonnais le spectacle du 14 juillet place Bellecour ?

La Compagnie Transe Express a obtenu les aides financières suivantes pour réaliser le 14 juillet son spectacle de rue « au croisement des traditions populaires et de l'imaginaire »

- conseil régional : 25 000 €
- Théâtre des Célestins, qui assure la régie technique de l'événement : 30 000 €
- Ville de Lyon : 40 000 €
- Total : 95 000 €, sans compter le prêt gratuit par la ville de matériel et une aide en communication

Une minute de spectacle qui revient cher !

Pourquoi nos élus achètent-ils des places de spectacle avec notre argent ?

Pour toutes les grandes manifestations sportives ou culturelles, nos élus achètent systématiquement des dizaines, voire des

centaines de places, qu'ils réservent en théorie à des personnes qui ne peuvent pas se l'offrir, à leurs amis... ou à eux-mêmes !

C'est le cas des matchs de l'O.L. ou de l'A.S.V.E.L.. C'est le cas également de la Biennale de la Danse.

Lors de la première de cette manifestation, il y avait une centaine de places réservées (parmi les meilleures !) et presque toutes inoccupées !

Transfert de compétences sans transfert de personnel !

La ville de Lyon vient de transférer à la communauté urbaine certaines compétences culturelles, dont la biennale de la danse et la relation avec les clubs sportifs professionnels (déjà subventionnés par le Grand Lyon).

Cette nouvelle occupation a justifié la création d'un nouveau poste au Grand Lyon alors que le transfert de la personne compétente de la Ville de Lyon aurait été l'évidence même dans une entreprise privée !

Dans le même temps, on vient de créer 3 nouveaux postes à la direction de la culture de la Ville de Lyon.

Gâchis à Lyon dans la passation des marchés !

La ville de Lyon a mis 4 ans pour lancer la construction du centre multi-accueil de la rue Ferdinand-Buisson.

Le préfet vient de faire annuler l'attribution de 80% des lots de cet édifice par le Tribunal Administratif pour cause d'appel d'offres non conforme.

27 493 euros ont dû être versés aux entreprises pour leur rembourser le coût des travaux en cours ! ... et l'indemnité à verser pour les 2 lots déjà terminés n'a pas encore été évaluée !

A quoi va servir la vente des « bijoux de famille » de la ville de Lyon ?

La ville vient de réaliser la vente des dix immeubles Grolée-Carnot qu'elle détenait dans le 2^{ème} arrondissement pour la somme de 87 millions d'euros.

Il semblerait que la Ville veuille utiliser cet argent pour investir dans les actions sociales, comme cette fameuse « cagnotte » de notre ex-ministre des finances.

Nous lui conseillons de commencer par se désendetter, la dette de la Ville se montant à 430 millions d'euros à fin 2003, 22% supérieure à la moyenne des grandes villes françaises !

La comparaison de la croissance entre la Grande Bretagne et la France n'est pas flatteuse pour nous !

L'iFRAP (Institut Français de Recherche sur les Administrations Publiques) a analysé les chiffres publiés par l'O.C.D.E. : depuis 1980, la Grande-Bretagne a accru son PIB (Produit Intérieur Brut) de 74,5% quand celui de la France augmentait de 57,9%.

Son PIB privé a cru de 89% quand celui de la France augmentait de 53%. Son PIB public a cru de 30,6% quand celui de la France était en hausse de 75%.

Elle a créé 4 millions d'emplois nets en supprimant 1700 000 postes dans le public, quand la France créait 2,8 millions d'emplois nets en augmentant les emplois publics de 1 700 000 ! Monsieur Blair a compris ce qu'il fallait faire pour le bien de son pays : il vient de décider la suppression de 100 000 nouveaux postes de fonctionnaires d'ici 2008 !